

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1909)
Heft: 1

Artikel: Rapports annuels du président, du trésorier et du bibliothécaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien voulu, sur notre demande, se charger de donner, à leur intention, une conférence dans le courant du mois de mai.

Le sujet de cette communication se rattachera au Jubilé que Genève s'apprête à célébrer cette année. Nous invitons donc nos sociétaires et leurs amis à réserver un de leurs jeudis afin de contribuer, par leur présence, à la réussite de cette manifestation patriotique de la Société pédagogique genevoise.

Le Comité.

**Assemblée générale ordinaire du 4 février 1909,
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

Candidatures.

Les candidatures de MM. Louis Loup, régent secondaire, Max Hochstätter, professeur, Victor Donnet et Albert Nally, sous régents, sont acceptées à l'unanimité.

Démissions.

MM. Eugène Fontaine et André Schmid, régents, sont considérés comme démissionnaires.

**2° Rapports annuels du président, du trésorier
et du bibliothécaire.**

Ces rapports présentés par MM. E. Martin, A. Charvoz et A. Dubois sont adoptés.

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Louis Valencien donne lecture du rapport suivant :

« Dans sa séance du 2 février 1909, la Commission de gestion de la Société pédagogique genevoise a examiné avec soin les